

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 188****14 février 2004****SOMMAIRE**

Acquamarina S.A., Luxembourg .....	9008	Executive Line S.A., Luxembourg .....	9011
Alma Finance S.A., Luxembourg .....	9007	F.M. Auto, S.à r.l. ....	9016
Alpha Re S.A., Luxembourg .....	9018	Family Six S.A., Luxembourg .....	9012
Ambulances V.S.L. Grethen, S.à r.l., Niederanven.	9017	Filtra S.A., Luxembourg .....	9006
Arclight Luxembourg II, S.à r.l., Luxembourg ....	8978	Financière de l'Alzette S.A., Luxembourg .....	9017
Axel Assets Management S.A., Luxembourg ....	8999	Finlux Capital S.A., Luxembourg .....	9011
BBA Luxembourg Finance No.2 Limited, S.à r.l., Luxembourg .....	9009	Fliesen Simmer, S.à r.l., Echternach .....	9021
Beta Re S.A., Luxembourg .....	9022	Floraxau S.A.H. Luxembourg .....	9019
Blackacre Denco, S.à r.l., Luxembourg .....	9006	Friederich Hydropart, S.à r.l., Schiffflange .....	8978
Blackacre Mexico, S.à r.l., Luxembourg .....	9001	Friederich Hydrotech, S.à r.l., Schiffflange .....	8978
Bonvalux S.A., Luxembourg .....	8981	Fujitsu Technology Solutions International, S.à r.l., Strassen .....	9007
Boulbou Investments, S.à r.l., Luxembourg .....	9001	Gamma Re S.A., Luxembourg .....	9018
(The) Bridge International Consultants S.A., Schrassig .....	9002	Gaul S.A., Luxembourg .....	9002
Broderinvest S.A., Luxembourg .....	9020	GlobalSantaFe Financial Services (Luxembourg), S.à r.l., Münsbach .....	9006
Centaur Promotions S.A., Luxembourg .....	9004	Globotech S.A., Bertrange .....	8998
Charles Square Finance Company, S.à r.l., Müns- bach .....	9006	Groupe Artiste International S.A., Bereldange ...	8998
Chimona S.A., Luxembourg .....	9012	IGO Finance S.A., Luxembourg .....	9007
Cliveden S.A., Luxembourg .....	8997	Immo Home Project, S.à r.l., Strassen .....	8998
Cliveden S.A., Luxembourg .....	8997	Immobilière Ettinger, S.à r.l., Luxembourg .....	9003
Commercial Union International Life S.A., Luxem- bourg .....	8982	Immobilière Prestige S.A., Luxembourg .....	9018
Commercial Union International Life S.A., Luxem- bourg .....	8984	Impe Lux, S.à r.l., Luxembourg .....	8985
Compagnie Fruitière et de Commerce S.A., Lu- xembourg .....	8990	Impe Lux, S.à r.l., Luxembourg .....	8988
Conil Luxembourg S.A., Luxembourg .....	9024	Joleen S.A., Luxembourg .....	9003
Corsica Luxembourg S.A., Münsbach .....	8998	K-Invest S.A., Luxembourg .....	9020
Dagepo Invest, S.à r.l., Luxembourg .....	9005	K-Tronic S.A., Luxembourg .....	9002
De Grisogono Holding S.A., Luxembourg .....	9009	Kleck Internationale S.A., Schiffflange .....	9001
De Grisogono Holding S.A., Luxembourg .....	9011	Lisé Promotions, S.à r.l., Bergem .....	9023
Debora International S.A., Luxembourg .....	9012	Lupy International S.A., Luxembourg .....	8989
Delta Re S.A., Luxembourg .....	9024	Lusalux S.A., Luxembourg .....	9009
Distributa S.A., Luxembourg .....	9000	Luxembourg CB 2002, S.à r.l., Luxembourg .....	8981
Dixième S.A., Luxembourg .....	9010	Luxembourg CBEXINMX 2003, S.à r.l., Luxem- bourg .....	9005
Dorint Holding S.A., Luxembourg .....	9006	Luxlait Produits, S.à r.l., Luxembourg .....	8981
Eaux et Brevets Holding S.A., Luxembourg .....	9008	Luxlait Produits, S.à r.l., Luxembourg .....	8981
Euroengineering, S.à r.l., Bereldange .....	8997	Luxtéléphérique S.A., Bertrange .....	9004
		M.D. Consultant S.A., Luxembourg .....	8994
		Magnum Capital S.A.H., Luxembourg .....	9009
		Mando Company S.A., Luxembourg .....	8979

Mando Company S.A., Luxembourg . . . . .	8980	Rosy Blue Finance S.A., Luxembourg . . . . .	9007
Matcolux S.A., Pontpierre . . . . .	8999	Salemi & Maira, S.à r.l., Schuttrange. . . . .	9000
Mer Bleue Yachting S.A., Luxembourg . . . . .	9004	Semes International Express, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	8998
Netvalue Holding S.A., Luxembourg . . . . .	9011	Ser-Tec, S.à r.l., Leudelange. . . . .	9019
Nevada Investments S.A., Luxembourg . . . . .	9010	Snack Ankara II, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	9010
Nicori S.A., Luxembourg . . . . .	9003	Société Luxembourgeoise Chanzy Pardoux, S.à r.l., Luxembourg-Gasperich . . . . .	8999
Nove Czech Investment Company, S.à r.l., Müns- bach . . . . .	9005	Sofinka S.A., Luxembourg . . . . .	9017
P.W.L. Participations, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	8984	Sofinka S.A.H., Luxembourg . . . . .	9019
P.W.L. Participations, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	8984	Tarco Oil International S.A., Luxembourg . . . . .	9014
Parking Vauban S.A., Bertrange . . . . .	9020	Tarizzio S.A., Luxembourg . . . . .	9004
Parties & Catering Made Easy, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	8995	Transteam S.A., Bereldange . . . . .	8999
Partinverd, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	8992	Vencap Foundation S.A., Luxembourg . . . . .	9008
Photo Station S.A., Luxembourg . . . . .	9001	Vidinvest S.A., Luxembourg . . . . .	9019
Provelux, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	8994	Vidinvest S.A., Luxembourg . . . . .	9020
Ratiopharm S.A., Luxembourg . . . . .	9000	Wicry Investissements Immobiliers S.A., Luxem- bourg . . . . .	9016
Real Estate Europe (JB) S.A., Luxembourg . . . . .	8989	Yoshi S.A., Bereldange . . . . .	8988
Reifen International S.A., Luxembourg . . . . .	9013	Zapata Finance, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9005
Reifen International S.A., Luxembourg . . . . .	9013		

**FRIEDERICH HYDROTECH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3801 Schifflange, 16, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 37.598.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04182, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2004.

Signature.

(007129.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

**FRIEDERICH HYDROPART, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3835 Schifflange, 16, rue d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 23.600.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04159, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2004.

Signature.

(007132.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

**ARCLIGHT LUXEMBOURG II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.400,-.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 97.982.

*Assemblée Générale Annuelle*

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 8 janvier 2004, de la société ARCLIGHT LUXEMBOURG II, S.à r.l. que les associés ont pris les décisions suivantes:

1. Nomination aux fonctions de Réviseur d'Entreprise de la Société pour une durée indéterminée:

DELOITTE S.A. ayant son siège social au 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*ARCLIGHT LUXEMBOURG II, S.à r.l.*

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

*Gérant*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05058. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(007125.3/683/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

**MANDO COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 18.476.

L'an deux mille trois, le dix-neuf décembre.

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Redange-sur-Attert.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MANDO COMPANY S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre du commerce et des sociétés, section B numéro 18.476, constituée suivant acte reçu par Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg en date du 24 juin 1981, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 203 du 1<sup>er</sup> octobre 1981 et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par acte notarié du 7 juin 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 199 du 5 février 2002

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Claudine Cambron, employée privée, demeurant à Etalle (Belgique).

Le Président désigne comme secrétaire Madame Laëtitia Frisch, employée privée, demeurant à Arlon (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Sandrine Ortwerth, employée privée, demeurant à Arlon (Belgique).

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour:

*Ordre du jour:*

1. Dissolution anticipée et mise en liquidation de la société.

2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence.

Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur Monsieur Guy Glesener, conseiller juridique, né à Luxembourg le 2 décembre 1946, demeurant à L-2311 Luxembourg, 133, avenue Pasteur.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élève approximativement à six cent soixante quinze euros (€ 675,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénom, qualité et demeure, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Cambron, L. Frisch, S. Ortwerth, M. Lecuit.

Enregistré à Redange-sur-Attert, le 23 décembre 2003, vol. 404, fol. 23, case 11. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* Schaack.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 7 janvier 2004.

M. Lecuit.

(005994.3/243/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

**MANDO COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 18.476.

**DISSOLUTION**

L'an deux mille trois, le vingt-trois décembre.

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Redange-sur-Attert.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MANDO COMPANY S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre du commerce et des sociétés, section B numéro 18.476, constituée suivant acte reçu par Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg en date du 24 juin 1981, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 203 du 1<sup>er</sup> octobre 1981 et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par acte notarié du 7 juin 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 199 du 5 février 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Claudine Cambron, employée privée, demeurant à Etalle (Belgique).

Le Président désigne comme secrétaire Madame Laëtitia Frisch, employée privée, demeurant à Arlon (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Nicole Henoumont, employée privée, demeurant à Martelange (Belgique).

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour:

*Ordre du jour:*

- 1) Lecture du rapport du commissaire à la liquidation.
- 2) Décharge du liquidateur et du commissaire à la liquidation de leurs mandats respectifs.
- 3) Clôture de la liquidation de la société.
- 4) Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux devront être déposés et conservés pendant cinq ans à partir de ce jour.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée lit le rapport du commissaire à la liquidation.

*Deuxième résolution*

L'assemblée accorde décharge pleine et entière au liquidateur et au commissaire à la liquidation pour l'exercice de leurs mandats respectifs.

*Troisième résolution*

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société.

*Quatrième résolution*

Les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années au siège social de la société à L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élève approximativement à six cent soixante quinze euros (€ 675,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénom, qualité et adresse, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Cambron, L. Frisch, N. Henoumont, M. Lecuit.

Enregistré à Redange-sur-Attert, le 19 décembre 2003, vol. 404, fol. 25, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* Schaack.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 14 janvier 2004.

M. Lecuit.

(005991.3/243/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

---

**LUXLAIT PRODUITS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 6.272.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 15 janvier 2004, réf. LSO-AM03370, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2004.

*Pour la société*

Signature

(007290.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**LUXLAIT PRODUITS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 6.272.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 15 janvier 2004, réf. LSO-AM03371, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2004.

*Pour la société*

Signature

(007291.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**LUXEMBOURG CB 2002, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 3.956.200,- USD.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 90.914.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 14 janvier 2004 que la démission de M. Dirk C. Oppelaar en tant que Gérant est acceptée, décharge lui est accordée pour l'exécution de son mandat avec effet au 25 novembre 2003.

Monsieur Roeland P. Pels, ayant comme adresse professionnelle 12 rue Léon Thyès à L-2636 Luxembourg, est élu nouveau Gérant avec effet au 25 novembre 2003.

Luxembourg, le 14 janvier 2004.

Pour extrait conforme

B. Zech

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AL04823. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* D. Hartmann.

(007112.3/724/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**BONVALUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 37.672.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04118, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2004.

BONVALUX S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(007170.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**COMMERCIAL UNION INTERNATIONAL LIFE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 55.381.

In the year two thousand and three, on the twenty-ninth of December.

Before Us Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the Corporation established in Luxembourg under the denomination of COMMERCIAL UNION INTERNATIONAL LIFE S.A., R.C. Number B 55.381, having its registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on June 10, 1996.

The Articles of Incorporation have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations No 476, on September 24, 1996.

The Articles of Incorporation have been amended several times and for the last time by a deed of the undersigned notary, dated July 19, 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations No 1403, on September 27, 2002.

The meeting begins at three p.m., Mr Andrew Drinkwater, Financial Controller, residing in Luxembourg, being in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Raymond Thill, maître en droit, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mrs Sue Sugrue, Investment Manager, residing in Luxembourg.

The Chairman then states:

I.- That this general meeting has been duly convened by registered mail to the shareholders on December 19, 2003.

The receipts are deposited on the desk of the bureau of the meeting.

II.- That the agenda of the meeting is worded as follows:

1. Increase the Company's share capital by an amount of € 4,500,000.- through the increase of the par value of the existing shares, in order to bring such value to € 307.6923 each. The shares with the restated par value shall have the same rights and obligations as they had before the increase.

2. Subscription and payment in cash of the additional amount of € 57.6923 per share by DELTA LLOYD BELGIUM N.V. and COMMERCIAL UNION NOMINEE HOLDINGS LTD.

3. Consequently amend paragraph 1 of Article 3 of the Articles of Association of the Company so as to reflect the increase of capital to read as follows:

«The corporate capital is fixed at twenty four million Euro (€ 24,000,000.-) represented by seventy-eight thousand (78,000) shares with a par value of three hundred and seven, point sixty-nine twenty three (€ 307.6923) Euro each.»

4. Miscellaneous

III.- That the shareholders present or represented as well as the shares held by them are shown on an attendance list set up and certified by the members of the bureau which, after signature ne varietur by the shareholders present, the proxyholders of the shareholders represented and the bureau of the meeting, shall remain attached to the present deed together with the proxies to be filed at the same time.

IV.- That it results from that list that all the 78,000 shares of a par value of 250 EUR are duly represented at this meeting which consequently is regularly constituted and may validly deliberate and decide upon the items on the agenda of the meeting.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting, after deliberation, passed the following resolutions by unanimous vote.

*First resolution*

The general meeting resolved to increase the share capital by an amount of € 4,500,000.- so as to increase its from its present amount of € 19,500,000.- to an amount of € 24,000,000.- without issuing new shares but through the increase of the par value of the existing shares, in order to bring such value to € 307.6923 each. The shares with the restated par value shall have the same rights and obligations as they had before the increase.

The increase of capital has been paid up in cash by the two present shareholders DELTA LLOYD BELGIUM N.V. and COMMERCIAL UNION NOMINEE HOLDINGS LTD. in proportion to their participation in the share capital.

It has been proved to the undersigned notary who expressly acknowledges it that the amount of € 4,500,000.- is as of now available to the Company.

*Second resolution*

Following the preceding resolution, paragraph 1 of Article 3 of the Articles of Association is amended to read as follows:

«**Art. 3. First paragraph.** The corporate capital is fixed at twenty-four million Euro (€ 24,000,000.-) represented by seventy-eight thousand (78,000) shares with a par value of three hundred and seven, point sixty-nine twenty three (€ 307.6923) Euro each.»

Nothing else being on the agenda, and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at three thirty p.m.

In faith of which we, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergencies between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed with us, the notary, the present original deed.

### Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire de la société établie à Luxembourg sous la dénomination de COMMERCIAL UNION INTERNATIONAL LIFE S.A., R.C. Numéro B 55.381, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant un acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 10 juin 1996.

Les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations No 476 du 24 septembre 1996.

Les statuts de la société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par un acte du notaire instrumentaire en date du 19 juillet 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations No 1403 du 27 septembre 2002.

L'assemblée est ouverte à quinze heures sous la présidence de Monsieur Andrew Drinkwater, «Financial Controller», demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutatrice Madame Sue Sugrue, «Investment Manager», demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a été dûment convoquée par lettres recommandées le 19 décembre 2003.

Les récépissés ont été déposés au bureau de l'assemblée.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de € 4.500.000,- par l'augmentation de la valeur nominale des actions existantes, pour la porter à € 307,6923 chacune. Les actions avec la nouvelle valeur nominale auront les mêmes droits et devoirs que les actions existantes.

2. Souscription et libération en espèces du montant supplémentaire de € 57,6923 par action par DELTA LLOYD BELGIUM N.V. et COMMERCIAL UNION NOMINEE HOLDINGS LTD.

3. Modification subséquente du premier alinéa de l'article 3 des statuts de la Société pour tenir compte de l'augmentation de capital et pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à vingt-quatre millions d'euros (€ 24.000.000,-) représenté par soixante-dix-huit mille (78.000) actions avec une valeur nominale de trois cent sept virgule soixante-neuf vingt-trois (€ 307,6923) euros chacune.»

4. Divers.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le bureau de l'assemblée, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

IV.- Qu'il résulte de ladite liste de présence que toutes les 78.000 actions d'une valeur nominale de EUR 250,- chacune sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider, quelle que soit la portion du capital représentée, sur les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et, après avoir reconnu qu'elle était régulièrement constituée et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes.

#### *Première résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de € 4.500.000,- pour le porter de son montant actuel de € 19.500.000,- à € 24.000.000,- sans émission d'actions nouvelles mais par l'augmentation de la valeur nominale des actions existantes, pour la porter à € 307,6923 chacune. Les actions avec la nouvelle valeur nominale auront les mêmes droits et devoirs que les actions existantes.

L'augmentation de capital a été libérée en espèces par les deux actionnaires actuels DELTA LLOYD BELGIUM N.V. et COMMERCIAL UNION NOMINEE HOLDINGS LTD. en proportion de leur participation dans le capital social.

Il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément que le montant de € 4.500.000,- est dès à présent à la libre disposition de la société.

#### *Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède, le premier alinéa de l'article 3 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. Alinéa 1<sup>er</sup>.** Le capital social est fixé à vingt-quatre millions d'euros (€ 24.000.000,-) représenté par soixante-dix-huit mille (78.000) actions avec une valeur nominale de trois cent sept virgule soixante-neuf vingt-trois (€ 307,6923) euros chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole, la séance est levée à quinze heures trente.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: A. Drinkwater, R. Thill, S. Sugrue, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2004, vol. 19CS, fol. 93, case 7. – Reçu 45.000 euros.

Le Releveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2004.

A. Schwachtgen.

(006837.3/230/133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**COMMERCIAL UNION INTERNATIONAL LIFE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 55.381.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1865 du 29 décembre 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(006838.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**P.W.L. PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1323 Luxembourg, 38, rue des Champs.

R. C. Luxembourg B 39.377.

Constituée en date du 3 janvier 1992 par-devant M<sup>e</sup> Franck Baden, notaire de résidence à Luxembourg, acte publié au Mémorial C page 13246 de l'année 1992, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Jacques Delvaux, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette en date du 7 juin 1995, acte publié au Mémorial C n° 459 du 15 septembre 1995, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich en date du 4 décembre 1995, acte publié au Mémorial C n° 84 du 17 février 1996, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange en date du 25 juin 1998, acte publié au Mémorial C n° 708 du 1<sup>er</sup> octobre 1998, modifiée par-devant le même notaire en date du 26 août 1998, acte publié au Mémorial C n° 861 du 27 novembre 1998, modifiée par-devant le même notaire en date du 30 novembre 1998, acte publié au Mémorial C n° 124 du 26 février 1999, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 août 2000, acte publié au Mémorial C n° 133 du 21 février 2001.

Le bilan au 30 novembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03661, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2004.

Pour P.W.L. PARTICIPATIONS, S.à r.l.

KPMG EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l.

Signature

(007076.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**P.W.L. PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1323 Luxembourg, 38, rue des Champs.

R. C. Luxembourg B 39.377.

Constituée en date du 3 janvier 1992 par-devant M<sup>e</sup> Franck Baden, notaire de résidence à Luxembourg, acte publié au Mémorial C page 13246 de l'année 1992, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Jacques Delvaux, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette en date du 7 juin 1995, acte publié au Mémorial C n° 459 du 15 septembre 1995, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich en date du 4 décembre 1995, acte publié au Mémorial C n° 84 du 17 février 1996, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange en date du 25 juin 1998, acte publié au Mémorial C n° 708 du 1<sup>er</sup> octobre 1998, modifiée par-devant le même notaire en date du 26 août 1998, acte publié au Mémorial C n° 861 du 27 novembre 1998, modifiée par-devant le même notaire en date du 30 novembre 1998, acte publié au Mémorial C n° 124 du 26 février 1999, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 août 2000, acte publié au Mémorial C n° 133 du 21 février 2001.

Le bilan au 30 novembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03660, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2004.

Pour P.W.L. PARTICIPATIONS, S.à r.l.

KPMG EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l.

Signature

(007079.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---



**IMPE LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 87.846.

In the year two thousand and three, on the twenty-third of December.  
Before us Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

- 1) FITA, S.à r.l., RSC Number 88.162, a company with registered office at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, here represented by Mrs Séverine Michel, private employee, with professional address at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Brussels, on December 19, 2003,
- 2) Guido Paolo Gamucci, Managing Director, born on July 8, 1952, in Rome, residing at Piazzale Lorenzo Lotto n.4, Milan, Italy, here represented by Mrs Séverine Michel, private employee, with professional address at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Milan, on December 22, 2003,
- 3) Gianluca Andena, Director, born on October 11, 1958, in Parma, residing at Via Biancardi N. 16, Lodi, Italy, here represented by Mrs Séverine Michel, private employee, with professional address at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Lodi, on December 19, 2003,
- 4) Nicola Volpi, Director, born on October 3, 1961, in Milan, residing at Via Nirone n. 2/a, Milan, Italy, here represented by Mrs Séverine Michel, private employee, with professional address at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Milan, on December 22, 2003,
- 5) Flavio Abbondati, Director, born on November 13, 1958, in Florence, residing at Largo Esterle n.3, Monza, Italy, here represented by Mrs Séverine Michel, private employee, with professional address at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Monza, on December 22, 2003,
- 6) Federico Saruggia, Chartered Accountant, born on June 7, 1962, in Como, residing at Via Villini n.6, Como, Italy, here represented by Mrs Séverine Michel, private employee, with professional address at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Milan, on December 22, 2003,
- 7) Norberto Ferretti, Company Director, born on May 10, 1946, in Bologna, residing at Via Fiume, Cattolica (RN), Italy, here represented by Mrs Séverine Michel, private employee, with professional address at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Cattolica, on December 23, 2003,
- 8) Giancarlo Galeone, Managing Director, born on October 20, 1961, in Stockholm, residing at Piazza Repubblica n.24, Cattolica (RN), Italy, here represented by Mrs Séverine Michel, private employee, with professional address at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Cattolica, on December 22, 2003,
- 9) MYRIAM S.A., RSC Number 60.240, a company with registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, here represented by Mrs Séverine Michel, private employee, with professional address at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on December 23, 2003,
- 10) PERMIRA ASSOCIATI S.p.A., registered with the Bergamo Register under the number C.I.09306140154, a company with registered office at Via Monte Grappa, 7, Bergamo, Italy, by virtue of a proxy given in Milan, on December 22, 2003,

Said proxies after having been initialed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

Such proxyholder acting as described here above, has requested the notary to state that:

I.- The appearing parties are the only shareholders of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the name of IMPE LUX, S.à r.l. R.C.S. B Number 87.846, with registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated June 18, 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 1258 of August 29, 2002.

II.- The Articles of Incorporation of the Company have been amended several times and for the last time on January 30, 2003, by a deed of the notary Joseph Elvinger, residing in Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

III.- The company's capital is set at five million three hundred and seventy-five thousand twenty-five euro (EUR 5,375,025.-) represented by two hundred fifteen thousand and one (215,001) shares of a par value of twenty-five (25.-) euro each, all entirely subscribed and fully paid in.

IV.- That all the shareholders are duly represented at the meeting, which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced, without prior notice, the shareholders represented at the meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

V.- The agenda is worded as follows:

1. Addition of a new fifth paragraph at Article 8 of the Articles of Incorporation in order to provide for the appointment of an Auditor.
2. Appointment of DELOITTE & TOUCHE S.A. as Auditor.
3. Appointment of two supplementary Managers and resignation of one Manager
4. Limitation of power on the bank account

The shareholders then passed the following resolutions by unanimous vote:

*First resolution*

There is added a new fifth paragraph at Article 8 of the Articles of Incorporation in order to provide for the appointment of an Auditor.

This new paragraph shall have the following wording (the title of Article 8 being changed to MANAGEMENT - SUPERVISION):

«The Company shall be supervised by one or more Auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a maximum period of six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.»

*Second resolution*

Is appointed as Auditor of the Company:

- DELOITTE & TOUCHE S.A., a company having its registered office at 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen, registered in the Registre de Commerce of Luxembourg under the number 67.895. Its mandate takes effect as of the financial year starting on September 1, 2002 and will end at the Annual General Meeting approving the accounts at August 31, 2004.

*Third resolution*

Are appointed as supplementary managers of the Company:

- Mrs. Séverine Michel, born on July 19, 1977 in Epinal, private employee, residing at 31A rue Robert Schuman, L-5751 Frisange, with immediate effect;  
 - Mr Robert Rhydwen-Jones, born on January 2, 1968 in Northwich, United Kingdom, having his professional address at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, GY1 3QL, for the period starting on December 1, 2003 and ending on January 15, 2004.

The resignation of HALSEY, S.à r.l., RCS Nr. 50.984, having its registered office at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, with effect as of January 15, 2004 is accepted and full discharge (quitus) is granted for its mandate.

As a result the Board of Managers is composed as follows:

- Sharon Alvarez-Masterton
- Laurence Mc Nairn
- HALSEY, S.à r.l. (until January 15, 2004)
- Robert Rhydwen-Jones (as of December 1, 2003 and until January 15, 2004)
- Séverine Michel (with immediate effect)

*Fourth resolution*

It was resolved that the individual power of signature on the Bank account of the Company with BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG would be limited to five thousand Euro (EUR 5,000.-). The joint signature of any two managers is now required for transfers above five thousand Euro (EUR 5,000.-).

In faith of which we, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the mandatory of the persons appearing, said mandatory signed with us the notary, the present original deed.

**Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille trois, le vingt-trois décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) FITA, S.à r.l., RSC N° 88.162, ayant son siège social au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, ici représentée par Madame Séverine Michel, employée privée, avec adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Bruxelles, le 19 décembre 2003.
- 2) Guido Paolo Gamucci, Managing Director, né le 8 juillet 1952, à Rome, demeurant au n.4, Piazzale Lorenzo Lotto, Milan, Italy, ici représentée par Madame Séverine Michel, employée privée, avec adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Milan, le 22 décembre 2003.
- 3) Gianluca Andena, Directeur, né le 11 octobre 1958, à Parme, demeurant au n.16 Via Biancardi, Lodi, Italie, ici représentée par Madame Séverine Michel, employée privée, avec adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Lodi, le 19 décembre 2003.
- 4) Nicola Volpi, Directeur, né le 3 octobre 1961 à Milan, demeurant Via Nirone n.2/a, Milan, Italie,

ici représentée par Madame Séverine Michel, employée privée, avec adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Milan, le 22 décembre 2003.

5) Flavio Abbondati, Directeur, né le 13 novembre 1958, à Florence, demeurant au n.3 Largo Esterle, Monza, Italie, ici représentée par Madame Séverine Michel, employée privée, avec adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Monza, le 22 décembre 2003.

6) Federico Saruggia, expert comptable, né le 7 juin 1962 à Como, demeurant au n.6 Via Villini, Como, Italie ici représentée par Madame Séverine Michel, employée privée, avec adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Milan, le 22 décembre 2003.

7) Norberto Ferretti, directeur de sociétés, né le 10 mai 1946 à Bologne, demeurant à Via Fiume, Cattolica (RN), Italie,

ici représentée par Madame Séverine Michel, employée privée, avec adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Cattolica, le 23 décembre 2003.

8) Giancarlo Galeone, Managing Director, né le 20 octobre 1961 à Stockholm, demeurant au n.24 Piazza Repubblica, Cattolica (RN), Italie,

ici représentée par Madame Séverine Michel, employée privée, avec adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Cattolica, le 22 décembre 2003.

9) MYRIAM S.A., RSC N° 60.240, ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg,

ici représentée par Madame Séverine Michel, employée privée, avec adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 22 décembre 2003.

10) PERMIRA ASSOCIATI S.p.A., enregistrée au registre de commerce de Bergame sous le numéro C.I.09306140154, société ayant son siège social à Via Monte Grappa, 7, Bergame, Italie,

ici représentée par Madame Séverine Michel, employée privée, avec adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Milan, le 22 décembre 2003.

Lesquelles procurations après avoir été signées ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps,

Ce mandataire, agissant comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I.- Les comparants sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de IMPE LUX, S.à r.l., R.C.S. B Numéro 87.846, ayant son siège social à Luxembourg, constituée par acte du notaire instrumentaire en date du 18 juin, 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 1258 du 29 août 2002.

II.- Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois le 30 janvier 2003, par un acte du notaire Joseph Elvinger, demeurant à Luxembourg, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

III.- Le capital social de la Société est de cinq millions trois cent soixante-quinze mille vingt-cinq Euros (EUR 5.375.025,-) représenté par deux cent quinze mille et une (215.001) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

IV.- Tous les associés étant dûment représentés à la présente assemblée, celle-ci est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points prévus à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocation préalable, les associés représentés ayant décidé de se réunir après examen de l'ordre du jour.

V.- L'ordre du jour est conçu comme suit:

1. Ajout d'un nouveau cinquième alinéa à l'article 8 des statuts pour prévoir la nomination d'un commissaire.
2. Nomination de DELOITTE & TOUCHE S.A. comme commissaire aux comptes.
3. Nomination de deux gérants supplémentaires et démission d'un gérant.
4. Limitation de pouvoir sur le compte bancaire.

L'associé unique a abordé l'ordre du jour et a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Il est ajouté un nouveau cinquième alinéa à l'article 8 des statuts pour prévoir la nomination d'un commissaire.

Ce nouvel alinéa aura désormais la teneur suivante (le titre de l'article 8 est changé en GERANCE - SURVEILLANCE):  
«La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, associés ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.»

#### *Deuxième résolution*

Est nommée commissaire aux comptes de la société:

DELOITTE & TOUCHE S.A., une société ayant son siège social au 3, Route d'Arlon, L-8009 Strassen, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro 67.895. Son mandat prend effet pour l'année sociale commencée le 1<sup>er</sup> septembre 2002 et se terminera lors de l'assemblée générale des associés approuvant les comptes au 31 août 2004.

#### *Troisième résolution*

Sont nommés comme gérants supplémentaires de la Société:

- Madame Séverine Michel, née le 19 juillet 1977 à Epinal, employée privée, demeurant au 31A rue Robert Schuman, L-5751 Frisange, avec effet immédiat;

- Monsieur Robert Rhydwen-Jones, né le 2 janvier 1968 à Northwich, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, GY1 3QL, pour la période commençant le 1<sup>er</sup> décembre 2003 et terminant le 15 janvier 2004.

La démission de HALSEY, S.à r.l., RCS N° 50.984, ayant son siège social au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, avec effet au 15 janvier 2004 est acceptée et décharge (quitus) est donnée pour l'exécution de son mandat.

Par conséquent, le conseil de gérance est composé comme suit:

- Sharon Alvarez-Masterton
- Laurence Mc Nairn
- HALSEY, S.à r.l. (jusqu'au 15 janvier 2004)
- Robert Rhydwen-Jones (à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2003 et jusqu'au 15 janvier 2004)
- Séverine Michel (avec effet immédiat)

#### *Quatrième résolution*

Il est décidé que le pouvoir de signature individuel sur le compte bancaire de la Société auprès de BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG est limité à cinq mille Euros (EUR 5.000,-). La signature conjointe de deux des gérants est désormais requise pour les transferts supérieurs à cinq mille Euros (EUR 5.000,-).

Le notaire qui comprend et parle l'anglais, constate par la présente qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais, suivis d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparants, celle-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: S. Michel, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2003, vol. 142S, fol. 3, case 1. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Muller.*

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2004.

A. Schwachtgen.

(006839.3/230/224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

#### **IMPE LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 87.846.

—

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1827 du 23 décembre 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(006840.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

#### **YOSHI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7216 Bereldange, 16, rue Bour.

R. C. Luxembourg B 62.158.

#### *Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 mai 2003*

L'Assemblée décide de nommer pour une nouvelle période de six ans: Monsieur Jan Hamelink au poste d'administrateur-délégué et Monsieur Adriaan De Feijter au poste d'administrateur.

L'Assemblée décide de nommer Madame Jeannette Hamelink Melkman, administrateur de sociétés, demeurant à Vandoeuvres (Suisse) administrateur de la société en remplacement de Monsieur Yves Schmit.

L'Assemblée décide de nommer la SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH, ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy, commissaire aux comptes de la société en remplacement de la COMPAGNIE DE SERVICES FIDUCIAIRES S.A.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2009.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2003, réf. LSO-AL07070. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(007019.3/263/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**REAL ESTATE EUROPE (JB), Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 57.965.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 26 juillet 2002 que les résolutions suivantes ont été adoptées:

1. Les administrateurs suivants ont démissionné de leur poste d'administrateur:

- Monsieur Jacques Brion;
- Monsieur Guy Feite;
- Monsieur Stefano Giuffra.

2. Les administrateurs suivants ont été nommés en remplacement des administrateurs démissionnaires:

- Monsieur Stéphane Hadet, administrateur, demeurant au 20, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;
- WEB INTERNATIONAL GROUPE Ltd, ayant son siège social à Tortola;
- Patrice Declerieux, employé privé, demeurant à Nancy, France.

Leurs mandats expireront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2005.

3. Le commissaire aux comptes suivant a démissionné de son poste de commissaire aux comptes:

- COMPAGNIE D'ETUDE ET DE CONSEIL (LUXEMBOURG) S.A.

4. Le commissaire aux comptes suivant a été nommé en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire:  
- FIDUS GESTION S.A., établie et ayant son siège social à 4A, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2005.

5. Le siège social de la Société a été transféré au 20, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 15 janvier 2004.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05051. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(006941.3/1035/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

**LUPY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 75.877.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 16 décembre 2003*

1. et 2. L'Assemblée Générale acte les démissions, en date du 16 décembre 2003, de Messieurs Serge Krancenblum et Marc Limpens ainsi que de Mesdames Corinne Bitterlich et Carole Caspari de leurs mandats d'administrateurs et leur donne décharge pour l'exercice de leurs mandats jusqu'à ce jour. L'Assemblée Générale acte enfin la démission en date de ce jour de FIN CONTRÔLE S.A. de son mandat de commissaire aux comptes et lui donne décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour;

3. et 4. L'Assemblée décide de nommer, avec effet immédiat, administrateurs:

- Monsieur Christophe Blondeau, employé privé, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg;
- Monsieur Pierre Hoffmann, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg;
- Monsieur Romain Thillens, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg;
- Monsieur Dominique Ransquin, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri à L-1526 Luxembourg;

en remplacement des administrateurs démissionnaires.

L'Assemblée décide de nommer, avec effet immédiat, commissaire aux comptes HRT REVISION, S.à r.l., ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle à tenir en l'an 2005.

5. L'Assemblée décide de transférer, avec effet immédiat, le siège social de la société du 23, Avenue Monterey, L-2086 Luxembourg au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM02840. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(007249.3/565/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

**COMPAGNIE FRUITIERE ET DE COMMERCE, Société Anonyme.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 49, rue de Rollingergrund.  
R. C. Luxembourg B 98.359.

—  
**STATUTS**

L'an deux mille trois, le vingt-trois décembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) La société COMPAGNIE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE, société anonyme, ayant son siège social à Luxembourg, 49, rue de Rollingergrund, ici représentée par son administrateur-délégué Monsieur Philippe Dupont, géomètre-expert, demeurant à L-1260 Luxembourg, 82, rue de Bonnevoie;

2) Monsieur Stéphane Dupont, commerçant, né à Hanret (Belgique), le 1<sup>er</sup> janvier 1958, demeurant à B-5000 Namur, 211, avenue Albert I<sup>er</sup>.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux:

**Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de COMPAGNIE FRUITIERE ET DE COMMERCE.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet tout commerce de fruits et légumes, tout commerce de boissons à base de fruits ou assimilés, tout commerce de denrées alimentaires et toutes activités connexes se rapportant directement ou indirectement au commerce alimentaire.

La société a en outre pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets, marques et licences s'y rattachant ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède une participation ou un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières aussi bien au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, qui peuvent lui paraître utiles à la réalisation de son objet.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-) représenté par trente-deux (32) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.

Les actions sont nominatives. Elles ne peuvent être transférées qu'avec l'accord du conseil d'administration qui devra accepter ou refuser le transfert dans les trois mois. De plus, en cas de cession de ces titres par un actionnaire, la priorité sera donnée au rachat de ces titres par un ou plusieurs des actionnaires restants.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

**Administration - Surveillance**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

Le nombre des administrateurs, ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

**Art. 8.** Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par lettre, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

**Art. 9.** Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

**Art. 10.** La société est engagée en toutes circonstances soit par la signature de l'administrateur-délégué seul, soit par les signatures conjointes de deux administrateurs, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale, en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration.

**Art. 11.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

#### **Année sociale - Assemblée générale**

**Art. 12.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

**Art. 13.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 14.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

**Art. 15.** L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 16.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit, le deuxième vendredi du mois de juin à 18 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 17.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille quatre.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en deux mille cinq.

#### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1) COMPAGNIE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE, seize actions .....	16
2) Monsieur Stéphane Dupont, seize actions .....	16
<b>Total: trente-deux actions .....</b>	<b>32</b>

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente-deux mille euros (EUR 32.000,-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

#### *Déclaration*

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de 1.500,- euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants, préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

- Monsieur Stéphane Dupont, commerçant, né à Hanret (Belgique), le 1<sup>er</sup> janvier 1958, demeurant à B-5000 Namur, 211, avenue Albert I<sup>er</sup>;

- Monsieur Philippe Dupont, géomètre-expert, né à Namur (Belgique), le 8 février 1961, demeurant à L-1260 Luxembourg, 82, rue de Bonnevoie;

- Madame Dominique Dupont, comptable, née à Hanret (Belgique), le 8 mars 1956, demeurant à L-8077 Bertrange, 115, rue de Luxembourg.

3) Monsieur Stéphane Dupont est nommé administrateur-délégué de la société.

4) Est appelé aux fonctions de commissaire:

- Monsieur Jean-Marie Pirrotte, gestionnaire de fortune, né à Turpange (Belgique), le 17 mai 1954, demeurant à L-8077 Bertrange, 115, rue de Luxembourg.

5) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de deux mille neuf.

6) Le siège social est fixé à L-2440 Luxembourg, 49, rue de Rollingergrund.

7) La société reprend à son compte les activités effectuées par Monsieur Stéphane Dupont ayant trait à la même raison sociale que celle précisée ci-avant à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Dupont, S. Dupont, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2003, vol. 141S, fol. 94, case 2. – Reçu 320 euros.

*Le Receveur (signé):* Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

F. Baden.

(007679.3/200/138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

### **PARTINVERD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.

R. C. Luxembourg B 98.360.

#### — STATUTS

L'an deux mille trois, le trente décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur Augustin Verdannet, Président Etablissement Verdannet, né le 1<sup>er</sup> janvier 1931 à Cercier, France, demeurant au 11, avenue d'Albigny 11, F-74000 Annecy,

2) Monsieur Gilles Verdannet, Vice-Président Etablissement Verdannet, né le 4 novembre 1953 à St. Julien en Genevois, demeurant au 53, route de la Corniche, F-74290 Veyrier Du Lac,

3) Monsieur Roland Verdannet, Vice-Président Etablissement Verdannet, né le 4 novembre 1953 à St. Julien en Genevois, demeurant au 18, route de Provins, F-74950 Annecy-Le-Vieux,

tous les trois ici représentés par Mademoiselle Noëlle Piccione, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg,

en vertu de trois procurations sous seing privé données à Genève, le 24 décembre 2003.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par la mandataire des comparants et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée sous la dénomination PARTINVERD, S.à r.l.

Cette société sera régie par la loi du 10 août 1915 et ses lois modificatives, notamment la loi du 18 septembre 1933 ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La société pourra acquérir tous titres et droits par voie de participation, de souscription, de négociation ou de toute autre manière, participer à l'établissement, à la mise en valeur et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises, et leur fournir toute assistance.

La société pourra exercer une activité industrielle et tenir un établissement commercial ouvert au public. D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

**Art. 3.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré par décision des associés en tout autre endroit du pays et, en cas d'événements extraordinaires, même à l'étranger. Ce transfert momentané ne modifiera pas la nationalité de la société, qui restera luxembourgeoise.

**Art. 4.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à la somme de EUR 7.700.000 (sept millions sept cent mille euros) représenté par 77.000 (soixante-dix-sept mille) parts sociales de EUR 100 (cent euros) chacune.

**Art. 6.** Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit proportionnel égal, d'après le nombre de parts existantes, dans les bénéfices de la société et dans tout l'actif social.

**Art. 7.** Les cessions de parts sociales doivent être constatées par un acte notarié ou sous seing privé.



**Art. 8.** Les parts sociales sont librement cessibles entre les associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément unanime de tous les associés. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant le même agrément unanime.

Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

**Art. 9.** La société est administrée par au moins un gérant, nommé par les associés. Les pouvoirs de chaque gérant et la durée de son mandat sont déterminés par les associés. Si l'Assemblée Générale des Associés le décide, il sera créé deux catégories de gérant (Catégorie A et Catégorie B). Dès lors la société sera engagée par la signature collective d'un gérant de la catégorie A et d'un gérant de la catégorie B ou par la signature collective de deux gérants de catégorie B.

**Art. 10.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 11.** Il doit être tenu des écritures des affaires sociales suivant les lois et usages du commerce. Il est établi à la fin de chaque exercice social par les soins de la gérance, un inventaire général de l'actif et du passif de la société et un bilan résumant cet inventaire.

**Art. 12.** Les produits de la société constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, des charges sociales, des rémunérations des gérants, de tous amortissements de l'actif et de toutes provisions pour risques commerciaux et industriels, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que le fonds de réserve atteint le dixième du capital social.

Le solde du bénéfice net est à la disposition des associés.

**Art. 13.** La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction ou la faillite d'un associé ou d'un gérant.

**Art. 14.** En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le (les) personne(s) désignée(s) par les associés.

Le(s) liquidateur(s) aura/auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Après l'acquit du passif et des charges, le produit de la liquidation sera à la disposition des associés.

**Art. 15.** Les héritiers, représentants, ayants droit ou créanciers des associés ne peuvent, sous aucun prétexte, requérir l'apposition des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux.

#### *Disposition transitoire*

Par dérogation, le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2004.

#### *Souscription et libération*

Les parts sociales ont été entièrement souscrites comme suit:

1) Monsieur Augustin Verdannet, préqualifié, soixante-seize mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit parts sociales .....	76.998
2) Monsieur Gilles Verdannet, préqualifié, une part sociale .....	1
3) Monsieur Roland Verdannet, préqualifié, une part sociale .....	1
Total: soixante-dix-sept mille parts sociales .....	77.000

Les 77.000 parts sociales ont été intégralement libérées de la manière suivante:

a) pour 1 part sociale par Monsieur Gilles Verdannet, préqualifié, et pour 1 part sociale par Monsieur Roland Verdannet, préqualifié, moyennant un apport en espèces, de sorte que la somme de deux cents (200,-) euros a été mise à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

b) pour 76.998 parts sociales par Monsieur Augustin Verdannet, préqualifié, moyennant un apport en nature consistant en 29.395 actions en pleine propriété représentant 16,14% du capital social émis de la société ETABLISSEMENT VERDANNET S.A., une société anonyme de droit français, inscrite au RCS Annecy sous le n° 796 480 283, et avec siège social à F-74000 Annecy, 28, avenue du Parmelan.

La valeur de l'apport EUR 7.699.800,- est prouvée par une déclaration de l'expert-comptable EXPERTS ET CONSULTANTS ASSOCIES, établi au 33, boulevard des Alpes, à Meylan, et datée du 29 décembre 2003 et dressée en vue de l'évaluation des apports à l'occasion de la constitution de la société PARTINVERD, S.à r.l.

Cette déclaration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

#### *Droit d'apport*

Comme la société est constituée par le père divorcé, ensemble avec ses deux enfants, les comparants se réfèrent aux articles 6 et 7 de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit un droit d'enregistrement de 1/2% dans ce cas.

#### *Frais*

Les comparants ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ quarante-trois mille cinq cents (43.500,-) euros.

#### *Assemblée constitutive*

Et à l'instant les associés, représentant la totalité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à, l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants de la Société:

a) Monsieur Augustin Verdannet, Président Etablissement Verdannet, né le 1<sup>er</sup> janvier 1931 à Cercier (74), demeurant à Avenue d'Albigny, 11, F-74000 Annecy,

b) Mademoiselle Corinne Bitterlich, employée privée, née le 2 juillet 1969 à Quierschied (Allemagne), Conseiller Juridique, demeurant au 29, rue du Bois, L-1251 Luxembourg.

c) Monsieur Sandro Capuzzo, employé privé, né le 14 décembre 1958 à Trieste (Italie), employé privé, demeurant à 109, rue de Merl, L-2146 Luxembourg

La durée de leur mandat est illimitée.

2) L'assemblée générale des associés décide de répartir les mandats des gérants de la manière suivante:

a. Catégorie A:

Monsieur Augustin Verdannet, prénommé

b. Catégorie B:

- Mademoiselle Corinne Bitterlich, prénommée

- Monsieur Sandro Capuzzo, prénommé

Dès lors la société se trouve engagée par la signature collective d'un gérant de la catégorie A et d'un gérant de la catégorie B ou par la signature collective de deux gérants de la catégorie B.

3) L'adresse du siège social est fixée au 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparants, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: N. Piccione, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2004, vol. 20CS, fol. 7, case 9. – Reçu 38.500 euros.

Le Releveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2004.

A. Schwachtgen.

(007676.3/230/128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

**PROVELUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 5.000.000,- LUF (123.946,76 EUR).**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 1, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 7.033.

DISSOLUTION

*Extrait*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 décembre 2003, que la liquidation de la société PROVELUX, S.à r.l. a été clôturée. Les documents et livres sociaux resteront déposés pendant cinq ans au siège social de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM03896. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(006833.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

**M.D. CONSULTANT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

R. C. Luxembourg B 90.940.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 29 décembre 2003 tenue au siège social*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 29 décembre 2003:

*Résolution*

L'Assemblée décide de prendre acte de la démission de Mademoiselle Marie Eiller de son poste d'administrateur ainsi que d'administrateur-délégué, et appelle aux fonctions d'administrateur en son remplacement, Monsieur Nicolas Dary, fonctionnaire, demeurant à F-75016 Paris, 1, rue Le Nôtre, né à Marseille, le 26 décembre 1977, son mandat expirant lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

Il est donné pleine et entière décharge à l'administrateur et administrateur-délégué sortant pour la durée de son mandat.

Luxembourg, le 7 janvier 2004.

FIDUCIAIRE DU KIEM, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2004, réf. LSO-AM02157. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(007090.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

**PARTIES & CATERING MADE EASY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 98.357.

**STATUTS**

L'an deux mille trois, le trente décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- Monsieur Alain Thomas, restaurateur, demeurant au 13, rue Victor Beck, L-1223 Howald.

2.- Mademoiselle Alexandra Carrière, employée privée, demeurant au 13, rue Victor Beck, L-1223 Howald.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Titre I.- Objet - Raison sociale - Durée - Siège****Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée luxembourgeoise qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.**Art. 2.** La société a pour objet l'établissement d'activités de cuisine de restauration, de cuisine de collectivité, de cuisine à domicile avec mise à disposition de personnel ad hoc et de services de traiteur, l'activité de consultant en formation et coaching en «food and beverage», l'organisation, la conceptualisation, la commercialisation et l'exploitation de restaurations, la commercialisation d'enseignes commerciales de restaurants, de cuisines à domicile, de cuisines pour collectivités, de produits alimentaires, de produits alimentaires de traiteurs, la formation préparatoire aux écoles gastronomiques, l'organisation de stages de formation en cuisine, de cours de cuisine pour professionnels et privés.

La société a pour objet l'activité de tout service de commerce dans des domaines en rapport avec les projets visés ci-dessus considérés sous les aspects d'ordre commercial et stratégique et en général, la réalisation de toute opération commerciale en relation directe ou indirecte avec les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.

La société a aussi pour objet l'importation et l'exportation de produits et de matériels de restauration.

La société a par ailleurs pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.**Art. 4.** La société prend la dénomination de PARTIES & CATERING MADE EASY, S.à r.l., société à responsabilité limitée.**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

La société peut ouvrir des agences ou succursales dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg.

**Titre II.- Capital social - parts sociales****Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1.- Monsieur Alain Thomas, prénommé, quatre-vingts parts sociales ..... 80

2.- Mademoiselle Alexandra Carrière, prénommée, vingt parts sociales ..... 20

Total: cent parts sociales ..... 100

Toutes les parts sociales ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire à un compte bancaire au nom de la société, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

**Art. 7.** Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant l'accord des associés statuant à la majorité requise pour les modifications statutaires.**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.**Art. 9.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant le même agrément.

Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sociales sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les 30 (trente) jours à partir de la date de refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts sociales est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

**Art. 10.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

**Art. 11.** Les créanciers, personnels, ayants-droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilans et inventaires de la société.

### **Titre III.- Administration et Gérance**

**Art. 12.** La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

A défaut de disposition contraire, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

La société n'est engagée en toutes circonstances que par la signature individuelle du gérant unique ou lorsqu'ils sont plusieurs, par les signatures conjointes de 2 (deux) gérants, sauf dispositions contraires fixées par l'assemblée générale extraordinaire des associés.

**Art. 13.** Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

**Art. 14.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre des parts qui lui appartiennent; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 15.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les modifications des statuts doivent être décidées à la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social. Néanmoins le changement de nationalité de la société requiert l'unanimité des voix des associés.

**Art. 16.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 17.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.

**Art. 18.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

**Art. 19.** Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale des associés.

### **Titre IV.- Dissolution - Liquidation**

**Art. 20.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui en fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

### **Titre V.- Dispositions générales**

**Art. 21.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

#### *Disposition transitoire*

Par dérogation à l'article dix-sept (17) qui précède, l'année sociale commence aujourd'hui-même pour finir le 31 décembre 2004.

#### *Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille cent vingt euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- L'adresse de la société est fixée au 3, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

2.- Est nommé gérant unique pour une durée indéterminée:

Monsieur Alain Thomas, restaurateur demeurant au 13, rue Victor Beck, L-1223 Howald.

Le gérant a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et l'engager valablement par sa seule signature.

*Remarque*

Avant la clôture des présentes, le notaire instrumentant a attiré l'attention des constituants sur la nécessité d'obtenir des autorités compétentes les autorisations requises pour exercer les activités plus amplement décrites comme objet social à l'article deux des présents statuts.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire instrumentant, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: A. Thomas, A. Carrière, J.J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 7 janvier 2004, vol. 881, fol. 92, case 1. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 21 janvier 2004.

J.-J. Wagner.

(007687.3/239/134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**EUROENGINEERING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7233 Bereldange, 40, Cité Grand-Duc Jean.

R. C. Luxembourg B 69.326.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03724, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2004.

Signature.

(006843.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**CLIVEDEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 61.486.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 29 septembre 1997, acte publié au Mémorial C n° 79 du 6 février 1998, modifiée par-devant le même notaire en date du 6 octobre 1997, acte publié au Mémorial C n° 83 du 9 février 1998, modifiée par-devant le même notaire en date du 19 mai 1998, acte publié au Mémorial C n° 590 du 14 août 1998.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03800, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2004.

Pour CLIVEDEN S.A.

KPMG EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l.

Signature

(007094.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**CLIVEDEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 61.486.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 29 septembre 1997, acte publié au Mémorial C n° 79 du 6 février 1998, modifiée par-devant le même notaire en date du 6 octobre 1997, acte publié au Mémorial C n° 83 du 9 février 1998, modifiée par-devant le même notaire en date du 19 mai 1998, acte publié au Mémorial C n° 590 du 14 août 1998.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03803, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2004.

Pour CLIVEDEN S.A.

KPMG EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l.

Signature

(007092.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**SEMES INTERNATIONAL EXPRESS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1618 Luxembourg, 27, rue des Glacis.  
R. C. Luxembourg B 54.162.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03727, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2004.

Signature.

(006848.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**IMMO HOME PROJECT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8010 Strassen, 204, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 33.158.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03737, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2004.

Signature.

(006856.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**GROUPE ARTISTE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7233 Bereldange, 40, Cité Grand-Duc Jean.  
R. C. Luxembourg B 78.206.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03738, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2004.

Signature.

(006857.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**GLOBOTECH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8086 Bertrange, 78/B70, Cité Am Wenkel.  
R. C. Luxembourg B 73.894.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03739, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2004.

Signature.

(006859.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**CORSICA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: 31.000,- EUR.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activités Syrdall.  
R. C. Luxembourg B 92.784.

**EXTRAIT**

Il résulte des résolutions circulaires du conseil d'administration du 11 décembre 2003 que:

1. M. Alain Gelender, né le 9 janvier 1953 à Casablanca (Maroc), demeurant au 12, avenue Sibelle, F-75014 Paris, France, a été nommé administrateur de la catégorie A en remplacement de M. Romain Thillens, administrateur démissionnaire de la catégorie A.

2. M. Alain Gelender terminera le mandat de son prédécesseur qui viendra à échéance lors de la prochaine assemblée générale ordinaire qui ratifiera cette cooptation.

Münsbach, le 9 janvier 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04602. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007187.3/556/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**TRANSTEAM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7233 Bereldange, 40, Cité Grand-Duc Jean.  
R. C. Luxembourg B 84.163.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03741, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2004.

Signature.

(006862.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**SOCIETE LUXEMBOURGEOISE CHANZY PARDOUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2339 Luxembourg-Gasperich, 1A, rue Christophe Plantin.  
R. C. Luxembourg B 73.871.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05023, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Signature

Un mandataire

(006942.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**AXEL ASSETS MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 86.845.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 janvier 2004*

Les actionnaires de la société susvisée, réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social le 12 janvier 2004, ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. La démission de Monsieur Robert Elvinger, expert-comptable, demeurant à L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix, de son poste d'administrateur de la société, avec effet au 10 juin 2003, est acceptée.

2. Pleine et entière décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat d'administrateur.

Monsieur Daniel Epps étant nommé administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire, le conseil d'administration de la société est donc le suivant:

- Monsieur Jean-Marc Bouverat, dirigeant, demeurant en Suisse,

- Monsieur Daniel Epps, conseil économique, Luxembourg;

- Monsieur Max Galowich, juriste, demeurant à Luxembourg.

Leurs mandats viendront à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2004.

3. Le siège de la société est transféré, avec effet rétroactif au 3 décembre 2002, à l'adresse suivante:  
20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 12 janvier 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04170. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(006947.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**MATCOLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4391 Pontpierre, 81, rue de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 96.555.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 janvier 2004*

Les actionnaires de la société MATCOLUX S.A., réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, le 6 janvier 2004, ont décidé, à l'unanimité, de prendre la résolution suivante:

Monsieur Fabien Patat, administrateur de société, demeurant à F-57970 Montigny-lès-Metz, 25B, rue du Haut-Rhône, est nommé administrateur-délégué de la société.

Pontpierre, le 6 janvier 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2004, réf. LSO-AM01568. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(006963.3/503/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**RATIOPHARM S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2530 Luxemburg, 4, rue Henri Schnadt.  
H. R. Luxemburg B 38.871.

*Auszug aus der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 7. November 2003*

Am 7. November 2003, sind die Aktionäre der Gesellschaft RATIOPHARM S.A. zur einer Ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten und haben einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Dem Rücktritt des Aufsichtsratskommissars: LUX-AUDIT S.A., mit Sitz in L-1510 Luxemburg, 57, rue de la Faïencerie wurde zugestimmt.

LUX-AUDIT S.A. erhält für seine Tätigkeit als Aufsichtsratskommissar volle Entlastung.

KPMG AUDIT S.C., mit Sitz in L-2520 Luxemburg, 31, Allée Scheffer wird als neuer Aufsichtsratskommissar der Gesellschaft ernannt.

Das Mandat des neuen Aufsichtsratskommissars endet mit der Ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2004.

Die Mandate des Verwaltungsrates, dessen Mitglieder die folgenden sind:

- Herr Gerd Lehmann;
- Herr Markus Schürholz;
- Herr Dr. Janos Vaczi,

sind bis zur Ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2004 erneuert.

Das Mandat des Delegierten des Verwaltungsrates, Herrn Gerd Lehmann, wird bis zur Ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2004 erneuert.

Luxemburg, den 7. November 2003.

Unterschriften.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2003, réf. LSO-AL05388. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(006951.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

**DISTRIBUTA S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2530 Luxemburg, 4, rue Henri Schnadt.  
H. R. Luxemburg B 19.220.

*Auszug aus der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 22. Dezember 2003*

Am 22. Dezember 2003, sind die Aktionäre der Gesellschaft DISTRIBUTA S.A. zur einer Ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten und haben einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Dem Rücktritt des Aufsichtsratskommissars: LUX-AUDIT S.A., mit Sitz in L-1510 Luxemburg, 57, rue de la Faïencerie wurde zugestimmt.

LUX-AUDIT S.A. erhält für seine Tätigkeit als Aufsichtsratskommissar volle Entlastung.

KPMG AUDITS S.C. mit Sitz in L-2520 Luxemburg, 31, Allée Scheffer wird als neuer Aufsichtsratskommissar der Gesellschaft ernannt.

Das Mandat des neuen Aufsichtsratskommissars endet mit der Ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2004.

Die Mandate des Verwaltungsrates, dessen Mitglieder die folgenden sind:

- Herr Gerd Lehmann;
- Herr Markus Schürholz;
- Herr Dr. Janos Vaczi,

sind bis zur Ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2004 erneuert.

Das Mandat des Delegierten des Verwaltungsrates, Herrn Gerd Lehmann, wird bis zur Ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2004 erneuert.

Luxemburg, den 22. Dezember 2003.

Unterschriften.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2003, réf. LSO-AL06194. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(006955.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

**SALEMI & MAIRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5368 Schuttrange, 4, rue de Canach.  
R. C. Luxemburg B 68.943.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 9 janvier 2004, réf. DSO-AM00036, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 14 janvier 2004.

*Pour la FIDUCIAIRE EURO-DMD*

Signature

(007089.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.



**BOULBOU INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 85.873.

—  
EXTRAIT

En date du 13 janvier 2004, les résolutions suivantes ont été prises par l'associé unique:  
- la démission de M. Dirk C. Oppelaar en tant que gérant est acceptée avec effet au 25 novembre 2003. Décharge lui est accordée pour l'exécution de son mandat.  
- M. Patrice Gallasin, avec adresse au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg a été nommé nouveau gérant avec effet au 25 novembre 2003.

Luxembourg, le 13 janvier 2004.

B. Zech.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AL04836. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007093.3/724/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**KLECK INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3850 Schifflange, 90-94, avenue de la Libération.  
R. C. Luxembourg B 64.105.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 10 avril 1998, acte publié au Mémorial C n° 502 du 8 juillet 1998, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 7 novembre 2002, acte publié au Mémorial C n° 1762 du 11 décembre 2002.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03838, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Pour KLECK INTERNATIONALE S.A.

KPMG EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l.

Signature

(007082.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**PHOTO STATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 35, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 70.964.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, en date du 20 juillet 1999, acte publié au Mémorial C n° 774 du 19 octobre 1999, modifiée par-devant le même notaire en date du 30 mai 2001, acte publié au Mémorial C n° 1174 du 15 décembre 2001.

—  
Le bilan au 31 mai 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03834, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2004.

Pour PHOTO STATION S.A.

KPMG EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l.

Signature

(007084.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**BLACKACRE MEXICO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 91.994.

—  
Le bilan au 17 janvier 2003, enregistré le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05078, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

BLACKACRE MEXICO, S.à r.l.

P. van Denzen

Gérant

(007157.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**K-TRONIC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 64.610.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société  
qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 27 novembre 2003 à 11.00 heures*

L'assemblée accepte la démission de la société ALLIANCE SECURITIES LTD du poste d'administrateur et la nomination de la société EAGLE INVEST S.A. au même poste.

L'assemblée accepte la démission de M. René Arama du poste d'administrateur et la nomination de la société LONG LIVED HOLDING S.A. au même poste.

L'assemblée accepte le transfert de 50 actions détenues par GLOBAL BUSINESS CONSULTING S.A.H. au profit de la société EAGLE INVEST S.A.

L'assemblée accepte le transfert de 30 actions détenues par INDUSTRIAL BUSINESS FINANCE CORP. au profit de la société EAGLE INVEST S.A.

L'assemblée accepte le transfert de 20 actions détenues par INDUSTRIAL BUSINESS FINANCE CORP. au profit de la société DOYLE INVEST & TRADE LTD.

Les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 27 novembre 2003.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01805. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(007101.3/850/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**THE BRIDGE INTERNATIONAL CONSULTANTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5362 Schrassig, 9, rue Saint Donat.  
R. C. Luxembourg B 66.344.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 25 septembre 1998, acte publié au Mémorial C n° 872 du 3 décembre 1998.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03829, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2004.

*Pour THE BRIDGE INTERNATIONAL CONSULTANTS S.A.*

KPMG EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l.

Signature

(007086.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**GAUL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 86.245.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2004, réf. LSO-AM01160, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

*Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 6 octobre 2003*

Décharge est accordée aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat.

L'Assemblée accepte, à compter de ce jour, la démission de l'Administrateur, la société COMEXCO INTERNATIONAL, S.à r.l. et du Commissaire aux comptes, la société LUXFIDUCIA, S.à r.l.

L'Assemblée décide de pourvoir au remplacement de l'Administrateur démissionnaire et du Commissaire aux comptes démissionnaire en nommant la société MANAGEMENT, S.à r.l., 16 rue de Nassau L-2213 Luxembourg à la fonction d'Administrateur, et LuxFiduAdit S.C., 6, rue de l'Egalité, L8319 Olm à la fonction de Commissaire aux comptes. Ces deux mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2006

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2003.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2004, réf. LSO-AM01158. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(007250.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**JOLEEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 74.807.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 6 janvier 2004*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Mario Iacopini de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Le conseil d'administration décide de coopter, en remplacement de l'administrateur:

- Monsieur Pietro Feller, né le 25 octobre 1974 à Milan (Italie), demeurant professionnellement au 19-21, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Son mandat aura la même échéance que celui de son prédécesseur, et se terminera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2004, statuant sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice 2003.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

*Banque domiciliataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM04942. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007300.3/024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**IMMOBILIERE ETTINGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R. C. Luxembourg B 40.567.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 20 mai 1992, acte publié au Mémorial C n° 484 du 24 octobre 1992, modifiée par acte sous seing privé en date du 31 mai 2001, l'avis afférent a été publié au Mémorial C n° 278 en date du 14 mars 2003.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03659, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2004.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour IMMOBILIERE ETTINGER, S.à r.l.*

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(007095.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**NICORI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 75.962.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 30 décembre 2003 à 11.00 heures*

L'assemblée accepte la prolongation du mandat des administrateurs ci-dessus jusqu'au 31 décembre 2004:

*Composition du conseil d'administration*

- M. Giacomo Scudieri, administrateur de sociétés, demeurant 101, Chaussée de Waterloo, B-1640 Rhodes St. Genève.

- Mme Maria Pezzati, enseignante, demeurant 101, Chaussée de Waterloo, B-1640 Rhodes St. Genève.

- La société MASTER LEASING CORPORATION ayant son siège social à Miami, FL-33132, Floride USA, N. Bisacynne Boulevard 100, 21st Floor.

*Administrateur-Délégué*

- M. Giacomo Scudieri, administrateur des sociétés, demeurant à 101, Chaussée de Waterloo, B-1640 Rhodes St. Genève.

Les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05090. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007096.3/850/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**CENTAURE PROMOTIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 44, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 81.611.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 mars 2001, acte publié au Mémorial C n° 988 du 10 novembre 2001, modifiée par-devant le même notaire, en date du 6 mai 2002, acte publié au Mémorial C n° 1151 du 31 juillet 2002.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03741, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *CENTAURE PROMOTIONS S.A.*

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(007097.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**MER BLEUE YACHTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 68.309.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société  
qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 1<sup>er</sup> octobre 2003 à 11.00 heures*

L'assemblée accepte:

- le transfert du siège social du 25 A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 61, Avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

Les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2003, réf. LSO-AL03034. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007098.3/850/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**LUXTELEPHERIQUE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8077 Bertrange, 35, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 71.633.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 14 septembre 1999, acte publié au Mémorial C n° 892 du 25 novembre 1999.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03782, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *LUXTELEPHERIQUE S.A.*

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(007099.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**TARIZIO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 40.668.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04115, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2004.

TARIZIO S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(007171.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**DAGEPO INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 68.248.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés du 14 décembre 2003 que la démission de M. Dirk C. Oppelaar en tant que gérant est acceptée avec effet au 25 novembre 2003. Décharge lui est accordée pour l'exécution de son mandat.

M. Bart Zech, avec adresse au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg a été nommé nouveau gérant avec effet au 25 novembre 2003.

Luxembourg, le 14 janvier 2004.

B. Zech

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AL04814. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007106.3/724/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

**ZAPATA FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 12.500,- EUR.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 75.828.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 14 janvier 2004 que la démission de M. Dirk C. Oppelaar en tant que Gérant est acceptée, décharge lui est accordée pour l'exécution de son mandat avec effet au 25 novembre 2003.

Monsieur Roeland P. Pels ayant comme adresse professionnelle 12 rue Léon Thyès à L-2636 Luxembourg est élu nouveau Gérant avec effet au 25 novembre 2003.

Luxembourg, le 14 janvier 2004.

Pour extrait conforme

R. P. Pels

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AL04819. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007109.3/724/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

**LUXEMBOURG CBEXINMX 2003, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 2.930.000,- USD.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 92.885.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 14 janvier 2004 que la démission de M. Dirk C. Oppelaar en tant que Gérant est acceptée, décharge lui est accordée pour l'exécution de son mandat avec effet au 25 novembre 2003.

Monsieur Roeland P. Pels, ayant comme adresse professionnelle 12 rue Léon Thyès à L-2636 Luxembourg, est élu nouveau Gérant avec effet au 25 novembre 2003.

Luxembourg, le 14 janvier 2004.

Pour extrait conforme

B. Zech

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AL04822. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007110.3/724/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

**NOVE CZECH INVESTMENT COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 7, Parc d'Activités Syrdall.  
R. C. Luxembourg B 82.808.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, enregistrés le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04609, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 15 janvier 2004.

Signature.

(007178.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

**DORINT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue J. Hackin.  
R. C. Luxembourg B 49.334.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05079, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

*DORINT HOLDING S.A.*

*MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. / MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.*

*Administrateur / Administrateur*

*Signatures / Signatures*

(007153.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**FILTRA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 39.160.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04122, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2004.

*FILTRA S.A.*

*Signature*

*Administrateur-Délégué*

(007172.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**CHARLES SQUARE FINANCE COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 7, Parc d'Activités Syrdall.  
R. C. Luxembourg B 80.348.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, enregistrés le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04606, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 15 janvier 2004.

Signature.

(007180.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**GlobalSantaFe FINANCIAL SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l.,  
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activités Syrdall.  
R. C. Luxembourg B 87.673.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, enregistrés le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM04600, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2004.

Signature.

(007182.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**BLACKACRE DENCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 85.579.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05077, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

*BLACKACRE DENCO, S.à r.l. / Signature*

*P. van Denzen*

*Gérant*

(007159.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. AMDAHL LUXEMBOURG, S.à r.l.).**

**Capital social: 450.000,- EUR.**

Siège social: L-8041 Strassen, 67, rue des Romains.  
R. C. Luxembourg B 62.833.

Le bilan et l'annexe au 31 mars 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05002, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 19 janvier 2004.

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, Société à responsabilité limitée

Signature

(007191.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**ROSY BLUE FINANCE S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1513 Luxembourg, 63, boulevard Prince Félix.

R. C. Luxembourg B 44.436.

Le bilan au 20 novembre 2003, enregistré le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05073, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

ROSY BLUE FINANCE S.A. (en liquidation)

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Liquidateur

Signatures

(007161.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**IGO FINANCE S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 55.472.

Le bilan au 18 décembre 2003, enregistré le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05081, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

IGO FINANCE S.A. (en liquidation)

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Liquidateur

Signatures

(007164.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**ALMA FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 95.125.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires  
réunie au siège social à Luxembourg, le 19 novembre 2003 à 11.00 heures*

Acceptation des démissions de Messieurs Marc Ambroisien, Reinald Loutsch, et de Madame Elise Lethuillier de leur mandat d'Administrateurs en date du 19 novembre 2003 tout en leur donnant décharge pleine et entière pour l'exercice de leur mandat.

Nomination, en remplacement des Administrateurs démissionnaires, de Monsieur Alain Mahaux, demeurant en Belgique, Monsieur Patrick Pelletier, demeurant en France, et la Société Anonyme COMPAGNIE EUROPEENNE DES MEDIAS domiciliée en Belgique.

Le mandat des administrateurs prendra fin à l'Assemblée Générale Statutaire de 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05154. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007238.3/817/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**ACQUAMARINA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 39.166.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04120, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2004.

ACQUAMARINA S.A.

Signature

Administrateur-Délégué

(007169.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**VENCAP FOUNDATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 81.293.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2004, réf. LSO-AM02525, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Décharge a été accordée aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat.

L'Assemblée a accepté les démissions des trois Administrateurs Monsieur Marc Van Hoek, Monsieur Jean-Marie Nicolay et COMEXCO INTERNATIONAL, S.à r.l. et leur a octroyé pleine et entière décharge pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

L'Assemblée a décidé de pourvoir au remplacement des Administrateurs démissionnaires en appelant:

- M. Patrick Wille, 250 Gaversesteenweg, B-9820 Merelbeke, né le 7 janvier 1954 à B-Oostakker.
- Mlle Isabelle Desmeytere, 11 B3 de Villegas de Clercampstaat, B-1853 Crimbergen, née le 4 août 1975 à B-Deinze.
- PI.LU S.A., 24, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg

aux fonctions d'Administrateur jusqu'à l'Assemblée statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2003.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

(007244.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**EAUX ET BREVETS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 87.234.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2004, réf. LSO-AM01197, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Décharge est accordée aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat.

La démission de Monsieur Marc Van Hoek et Monsieur Jean-Marie Nicolay et la société COMEXCO INTERNATIONAL, S.à r.l. en qualité d'administrateurs et de LUXFIDUCIA, S.à r.l. en qualité de Commissaire aux comptes est acceptée et entière décharge leur est octroyée pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

Sont élus Administrateurs, leur mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006:

- MANAGEMENT, S.à r.l., 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg
- MANAGER, S.à r.l., 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg
- DIRECTOR, S.à r.l., 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg

Est élue Commissaire aux comptes, son mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006:

- LuxFiduAudit S.C., 6, rue de l'Egalité, L-8319 Olm.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2003.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2004, réf. LSO-AM01196. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007241.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---



**DE GRISOGONO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 69.573.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2004, réf. LSO-AM01195, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Décharge est accordée aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2003.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

(007240.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**LUSALUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 54.832.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05782, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Signature.

(007210.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**MAGNUM CAPITAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 97.018.

*Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 13 janvier 2004*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Patrick Picco de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet au 13 janvier 2004, Monsieur Pascal Verdin-Pol, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Ces résolutions, adoptées à l'unanimité, seront ratifiées par la prochaine assemblée générale de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

MAGNUM CAPITAL S.A.

Signature / Signature

*Un administrateur / Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM04963. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(007269.3/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**BBA LUXEMBOURG FINANCE NO. 2 LIMITED, Société à responsabilité limitée,**

**(anc. BBA FINANCE IRELAND NO. 2 LIMITED).**

**Capital social: 25.000,- EUR.**

Siège social: Republic of Ireland, Harcourt Street, Dublin 2.

Siège de direction effective: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 97.912.

**EXTRAIT**

Il résulte des résolutions des associés en date du 26 novembre 2003, que:

- les associés ont accepté la démission de Monsieur Victor Elvinger, Avocat, né le 26 septembre 1954 à Luxembourg, et demeurant au 31, rue d'Eich, L-1461 Luxembourg, avec effet immédiat.

- les associés ont donné décharge à Monsieur Victor Elvinger, précité, pour l'exercice de ses fonctions de gérant de la Société jusqu'au jour de sa démission.

- Monsieur Jürgen Breuer, consultant, né le 6 juillet 1955 à Aegidienberg / Bad Honnef (Allemagne), et demeurant au 18, Hüttenrain, CH-8143 Stallikon (Suisse), a été nommé aux fonctions de gérant de la Société avec effet immédiat en remplacement de Monsieur Victor Elvinger, précité.

Il résulte desdites résolutions que le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur Eric Maude, Solicitor, né le 11 octobre 1968 à Sunderland (Royaume-Uni), demeurant au 29, Humber Road, Blackheath, Londres SE3 7LS (Royaume-Uni);

- Monsieur Rolf Weissenfeldt, Administrateur de sociétés, né le 18 février 1939 en Allemagne, demeurant au 5, Mendelssohnstrasse, D-51467 Bergisch Gladbach (Allemagne);

- Monsieur Jürgen Breuer, consultant, né le 6 juillet 1955 à Aegidienberg / Bad Honnef (Allemagne), demeurant au 18, Hüttenrain, CH-8143 Stallikon (Suisse).

Münsbach, le 14 janvier 2004.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, Société à responsabilité limitée

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04613. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007183.3/556/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**DIXIEME S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 66.950.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 6 janvier 2004*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Mario Iacopini de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Le conseil d'administration décide de coopter, en remplacement de l'administrateur:

- Monsieur Pietro Feller, né le 25 octobre 1974 à Milan (Italie), demeurant professionnellement au 19-21, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Son mandat aura la même échéance que celui de son prédécesseur, et se terminera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2004, statuant sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice 2003.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM04961. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007271.3/024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**NEVADA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 74.041.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 6 janvier 2004*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Mario Iacopini de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Le conseil d'administration décide de coopter, en remplacement de l'administrateur:

- Monsieur Pietro Feller, né le 25 octobre 1974 à Milan (Italie), demeurant professionnellement au 19-21, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Son mandat aura la même échéance que celui de son prédécesseur, et se terminera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2004, statuant sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice 2003.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM04958. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007272.3/024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**SNACK ANKARA II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4025 Esch-sur-Alzette, 22, route de Belvaux.

R. C. Luxembourg B 86.944.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05429, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(007289.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**EXECUTIVE LINE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 78.644.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 6 janvier 2004*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Mario Iacopini de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Le conseil d'administration décide de coopter, en remplacement de l'administrateur:

- Monsieur Pietro Feller, né le 25 octobre 1974 à Milan (Italie), demeurant professionnellement au 19-21, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Son mandat aura la même échéance que celui de son prédécesseur, et se terminera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2004, statuant sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice 2003.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM04955. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007274.3/024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**DE GRISOGONO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 69.573.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2004, réf. LSO-AM01138, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Décharge est accordée aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2003.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

(007247.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**NETVALUE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 75.231.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2004, réf. LSO-AM02537, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Décharge a été accordée aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour leur mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2003.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

(007246.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**FINLUX CAPITAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 80.439.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 22 décembre 2003*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Mario Iacopini de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Le conseil d'administration décide de coopter, en remplacement de l'administrateur:

- Monsieur Stefano Ciccarello, né le 16 septembre 1966, à Rome (Italie), demeurant professionnellement au 19-21, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Son mandat aura la même échéance que celui de son prédécesseur, et se terminera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2004, statuant sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice 2003.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM04952. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007281.3/024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**FAMILY SIX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 51.967.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 6 janvier 2004*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Mario Iacopini de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Le conseil d'administration décide de coopter, en remplacement de l'administrateur:

- Monsieur Pietro Feller, né le 25 octobre 1974 à Milan (Italie), demeurant professionnellement au 19-21, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Son mandat aura la même échéance que celui de son prédécesseur, et se terminera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2004, statuant sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice 2003.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM04950. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007287.3/024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**DEBORA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 74.579.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 6 janvier 2004*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Mario Iacopini de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Le conseil d'administration décide de coopter, en remplacement de l'administrateur:

- Monsieur Pietro Feller, né le 25 octobre 1974 à Milan (Italie), demeurant professionnellement au 19-21, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Son mandat aura la même échéance que celui de son prédécesseur, et se terminera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2004, statuant sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice 2003.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM04947. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007288.3/024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**CHIMONA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 74.577.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 6 janvier 2004*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Mario Iacopini de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Le conseil d'administration décide de coopter, en remplacement de l'administrateur:

- Monsieur Pietro Feller, né le 25 octobre 1974 à Milan (Italie), demeurant professionnellement au 19-21, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Son mandat aura la même échéance que celui de son prédécesseur, et se terminera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2004, statuant sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice 2003.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM04944. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007298.3/024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**REIFEN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 76.308.

L'an deux mille trois, le deux octobre.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme REIFEN INTERNATIONAL S.A., avec siège social à L-1638 Senningerberg, 78, rue du Golf, constituée suivant acte du notaire instrumentant, alors de résidence à Hesperange, en date du 30 mai 2000, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C numéro 743 du 10 octobre 2000, dont les statuts furent modifiés suivant acte notarié, en date du 16 juin 2003, publié au Mémorial, Recueil C numéro 780 du 24 juillet 2003.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Caroline Meyers, employée privée, demeurant à Contern, qui désigne comme secrétaire Madame Annick Braquet, employée privée, demeurant à B-Chantemelle.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrick Eschette, docteur en sciences économiques, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour Ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Transfert du siège de la société de L-1638 Senningerberg, 78, rue du Golf à L-1326 Luxembourg, 21, rue Auguste Charles et changement subséquent de l'article 2, 1<sup>er</sup> alinéa.

2. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'assemblée générale décide de transférer le siège de la société de L-1638 Senningerberg, 78, rue du Golf à L-2449 Luxembourg, 25b, boulevard Royal (B.P. 282, L-2012 Luxembourg) et de modifier en conséquence l'article 2, 1<sup>er</sup> alinéa des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

**«Art. 2. 1<sup>er</sup> alinéa.**

Le siège social est établi à Luxembourg.»

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes est évalué à environ six cents Euros (600,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Meyers, A. Braquet, P. Eschette, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, vol. 140S, fol. 91, case 10. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé):* Kirsch.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2003.

G. Lecuit.

(007839.3/220/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

**REIFEN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 76.308.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2003.

G. Lecuit.

(007841.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

**TARCO OIL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1430 Luxembourg, 3-5, Place Winston Churchill.  
R. C. Luxembourg B 98.358.

**STATUTS**

L'an deux mille trois, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch

Ont comparu:

1. CANOPUS INVESTMENT B.V., domiciliée au 62 - 64 Keizersgracht, NL - 1015cs Amsterdam, no. Registre commerce 27247664, ici représentée par Monsieur Olimjon Shadiev, demeurant à L-1933 Luxembourg, 45, rue Siggy vu Letzebuerg, agissant en sa qualité de directeur de la Société et habilité à engager celle-ci par sa signature individuelle.

2. IZARUS INVESTMENT B.V., domiciliée au 62 - 64 Keizersgracht, NL - 1015cs Amsterdam, no. Registre commerce 27247682, ici représentée par Monsieur Olimjon Shadiev, demeurant à L-1933 Luxembourg, 45, rue Siggy vu Letzebuerg, agissant en sa qualité de directeur de la Société et habilité à engager celle-ci par sa signature individuelle.

Lesquelles comparantes ont requis le notaire instrumentaire de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'elles déclarent constituer entre elles et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup>: Dénomination, Siège social, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.**- Il est formé une société anonyme sous la dénomination de TARCO OIL INTERNATIONAL S.A.

**Art. 2.-** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré à tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.-** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.-** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. Elle pourra notamment octroyer des conseils aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe.

La société pourra également exercer directement ou indirectement une activité industrielle ou commerciale. Elle peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière à ces sociétés ou à toute société tierce.

La société peut emprunter sous toutes les formes, octroyer des financements à des entreprises dans lesquelles elle détient des participations sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations.

**Titre II.- Capital, actions**

**Art. 5.-** Le capital social est fixé à cinquante mille euros (EUR 50.000,-) représenté par 100 (cent) actions d'une valeur nominale de EUR 500,- (cinq cents euros) chacune, libérées intégralement.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

**Titre III.- Administration**

**Art. 6.-** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

**Art. 7.-** Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

**Art. 8.-** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

**Art. 9.-** La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10.- des statuts.

**Art. 10.-** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

**Art. 11.-** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur-délégué à ces fins.

#### **Titre IV.- Surveillance**

**Art. 12.-** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

#### **Titre V.- Assemblée générale**

**Art. 13.-** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le 1<sup>er</sup> vendredi du mois de mai à 14 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

#### **Titre VI.- Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 14.-** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 15.-** L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5,00%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde reste à la disposition de l'assemblée générale.

#### **Titre VII.- Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.-** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### **Titre VIII.- Dispositions générales**

**Art. 17.-** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

##### *Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille quatre.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en deux mille cinq.

##### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

1. CANOPUS INVESTMENT B.V., prénommée, cinquante actions. ....	50 actions
2. IZARUS INVESTMENT B.V., prénommée, cinquante actions. ....	50 actions
Total: cent actions. ....	100 actions

Toutes les actions ont été libérées intégralement par paiement en espèces, de sorte que la somme de cinquante mille euros (EUR 50.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

##### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

##### *Evaluation des frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ EUR 2.000,-.

##### *Assemblée générale extraordinaire*

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée a été régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2.- Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Eric Duphil, conseil économique, né à Paris, France, le 14 février 1969, demeurant à L-1511 Luxembourg, 151, avenue de la Faïencerie,

b) Monsieur Guy Jaep, consultant, né à Courbevoie, France, le 29 août 1934, demeurant à L-5401 Ahn, 49, route du Vin,

c) Madame Kirsten Steinbauer, employée privée, née à Schwandorf, Allemagne, le 3 août 1970, demeurant à L-1148 Luxembourg, 24, rue Jean l'Aveugle.

3.- Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

ACCOFIN SOCIETE FIDUCIAIRE, S.à r.l., avec siège social à L-1430 Luxembourg, 3-5, Place Winston Churchill, R.C. Luxembourg B 62.492.

4.- Le mandat des administrateurs et commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2009.

5.- Le siège social de la société est établi au 3-5 place Winston Churchill, L-1430 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: O. Shadiev, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 29 décembre 2003, vol. 426, fol. 36, case 9. – Reçu 500 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 14 janvier 2004.

H. Hellinckx.

(007682.3/242/138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

**F.M. AUTO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R. C. Luxembourg B 67.807.

—

**EXTRAIT**

La société anonyme FIDUCIAIRE DES P.M.E., experts comptables, avec siège social à L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener, dénonce avec effet immédiat la convention de domiciliation conclue le 24 janvier 2003 entre le domiciliataire, et

la société F.M. AUTO, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2004.

FIDUCIAIRE DES P.M.E. S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04749. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006993.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

**WICRY INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 53.135.

—

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 22 décembre 2003*

Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.

L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Pier Luigi Tomassi, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, l'Assemblée statue sur la question de la dissolution éventuelle de la société et décide de poursuivre les activités de celle-ci.

Luxembourg, le 22 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04582. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007239.3/655/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.



**AMBULANCES V.S.L. GRETHEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6940 Niederanven, 180, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 77.043.

*Cession de parts de la société*

Entre les soussignés:

M. Jean-Claude Grethen, demeurant à L-2443 Senningerberg, 1, rue des Romains, ci-après dénommé «le cédant»  
etMme Carmen Hermes, demeurant à L-5445 Schengen, 1B, rue Waistrooss, ci-après dénommée «le cessionnaire»  
il a été convenu ce qui suit:**Art. 1<sup>er</sup>. Cession.**

Par les présentes, le cédant cède et transporte, sous les garanties ordinaires et de droit, au cessionnaire qui l'accepte 27 parts de 125,- EUR chacune, entièrement libérées dont il est propriétaire au sein de la société AMBULANCES VSL GRETHEN, S.à r.l.

au capital de 12.500,- EUR, dont le siège est à L-6940 Niederanven 180, route de Trèves, immatriculée au R. C. de Luxembourg.

Le cessionnaire sera propriétaire des titres cédés à compter de ce jour avec tous les droits y attachés. Par l'effet de cette cession, le cessionnaire se trouve subrogé au cédant dans tous les droits et actions attachés aux titres cédés.

**Art. 2. Prix.**

Le cédant donne par la présente quittance au cessionnaire pour le prix de vente.

Fait à Luxembourg, le 20 janvier 2004 en autant d'exemplaires que de parties.

J.-C. Grethen / C. Hermes

*Le cédant / Le cessionnaire*

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04647. – Reçu 89 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(006671.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2004.

**FINANCIERE DE L'ALZETTE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 54.285.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05099, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2004.

FIDUPAR

Signatures

(007119.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

**SOFINKA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 60.650.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 26 mai 2003 à 11.00 heures à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve**Résolution*

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale Statutaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Monsieur Jean Quintus, Monsieur Koen Lozie, Monsieur Thierry Triron, Monsieur Olivier Van Der Rest et COSAFIN S.A. au poste d'Administrateur et Monsieur Pierre Schill en tant que Commissaire aux Comptes.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.

Pour copie conforme

Signature / Signature

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05102. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(007105.3/1172/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

**ALPHA RE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.  
R. C. Luxembourg B 24.870.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 3 novembre 2003  
à 11.00 heures au siège social*

- 1) L'Assemblée prend note de la démission de Mr Paul Kearney avec effet au 29 juillet 2003.  
L'Assemblée remercie Mr Paul Kearney pour sa participation active au sein de la société.
  - 2) L'Assemblée nomme Mr Bernhard Schlupe comme Administrateur de la société en remplacement de Mr Paul Kearney avec effet au 29 juillet 2003 et jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2004.
  - 3) L'Assemblée décide de confirmer le Conseil d'Administration suivant:  
Mr Bernhard Schlupe, Administrateur,  
Mr John Vlahoplus, Administrateur,  
Mr Bruno Durieux, Administrateur.
- Leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004 délibérant sur les comptes annuels de 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication et réquisition

B. Durieux / J. Vlahoplus

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05055. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007060.3/253/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**GAMMA RE, Société Anonyme.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.  
R. C. Luxembourg B 35.415.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 3 novembre 2003  
à 12.00 heures au siège social*

- 1) L'Assemblée prend note de la démission de Mr Paul Kearney avec effet au 29 juillet 2003.  
L'Assemblée remercie Mr Paul Kearney pour sa participation active au sein de la société.
  - 2) L'Assemblée nomme Mr Bernhard Schlupe comme Administrateur de la société en remplacement de Mr Paul Kearney avec effet au 29 juillet 2003 et jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2004.
  - 3) L'Assemblée décide de confirmer le Conseil d'Administration suivant:  
Mr Bernhard Schlupe, Administrateur,  
Mr John Vlahoplus, Administrateur,  
Mr Bruno Durieux, Administrateur.
- Leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004 délibérant sur les comptes annuels de 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication et réquisition

B. Durieux / J. Vlahoplus

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05059. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007061.3/253/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**IMMOBILIERE PRESTIGE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2611 Luxembourg, 45, route de Thionville.  
R. C. Luxembourg B 88.343.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société  
qui s'est tenue à Luxembourg en date du 15 décembre 2003 à 11.00 heures*

L'assemblée accepte le transfert du siège social du 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg au 45, route de Thionville, L-2611 Luxembourg.

Les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 15 décembre 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01777. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007102.3/850/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**SER-TEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3364 Leudelange, Zone Industrielle Edeleck.  
R. C. Luxembourg B 61.331.

—  
*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2003*

Les associés de la société SER-TEC, S.à r.l., réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège de la société, le 18 décembre 2003, ont décidé, à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

Monsieur Gérard Kroemmer, électricien, demeurant à 109 Rue D'Etalle B-6700 Sampont, est nommé gérant de la branche atelier de réparation, service après-vente.

La société est engagée en toutes circonstances, dans cette branche, par la signature individuelle du gérant susvisé. Leudelange, le 18 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2004, réf. LSO-AM03232. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(006965.3/503/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**VIDINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 65.861.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 9 avril 2003  
à 11.00 heures à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve*

L'Assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs

LUXEMBOURG CORPORATE,

Madame D. Vervaeet et

Monsieur B. Ewen

et du Commissaire aux Comptes

Monsieur P. Schill,

pour un terme venant à échéance à la prochaine assemblée approuvant les comptes au 31 décembre 2003.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05113. – Reçu 14 euros.

(007115.3/1172/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**SOFINKA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 60.650.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05096, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2004.

FIDUPAR

Signatures

(007117.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**FLORAXAU S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 62.872.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05098, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2004.

FIDUPAR

Signatures

(007118.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**BRODERINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 51.946.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 17 juin 2003  
à 10.00 heures à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve*

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de ne pas renouveler le mandat de M. Jean Pierson, Administrateur, et de nommer en remplacement COSAFIN S.A., domiciliée 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

L'Assemblée décide de renouveler le mandat des autres Administrateurs, Messieurs Jean Quintus et Koen Lozie et du Commissaire aux Comptes, Monsieur Pierre Schill.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendra à échéance à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2003.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05115. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007116.3/1172/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**K-INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 67.412.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05100, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

FIDUPAR

Signatures

(007120.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**VIDINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 65.861.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05101, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2004.

FIDUPAR

Signatures

(007121.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**PARKING VAUBAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8077 Bertrange, 35, rue de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 72.102.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 19 octobre 1999, acte publié au Mémorial C n° 976 du 20 décembre 1999.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03773, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Pour PARKING VAUBAN S.A.

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(007127.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**FLIESEN SIMMER, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-6468 Echternach, Zone Industrielle.

H. R. Diekirch B 98.319.

**STATUTEN**

Im Jahre zweitausendvier, den neunten Januar.

Vor dem unterzeichneten Henri Beck, Notar mit dem Amtswohnsitz in Echternach.

Sind erschienen:

1.- Herr Ralph Simmer, Fliesenleger, wohnhaft in D-54636 Meckel, Meilbrück.

2.- Herr Günther Langer, Geschäftsführer, wohnhaft in D-54636 Meckel, Jakobstrasse 11.

Welche Komparenten den instrumentierenden Notar ersuchten, folgenden Gesellschaftsvertrag zu beurkunden, den sie miteinander abgeschlossen haben:

**Titel I. Name, Sitz, Zweck, Dauer****Art. 1.** Zwischen den vorgenannten Parteien, sowie allen welche in Zukunft Inhaber der hiernach geschaffenen Anteile werden, besteht eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, welche durch gegenwärtige Satzung sowie durch die zutreffenden gesetzlichen Bestimmungen geregelt ist.**Art. 2.** Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung FLIESEN SIMMER, S.à r.l.**Art. 3.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Echternach.

Er kann durch eine Entscheidung der Gesellschafter in eine andere Ortschaft des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

**Art. 4.** Gegenstand der Gesellschaft ist das Verlegen und Verkaufen von Fliesen und dazugehörigen Artikel.

Die Gesellschaft kann ferner alle Geschäfte tätigen, industrieller, handels- oder zivilrechtlicher Natur, welche direkt oder indirekt in Verbindung mit dem Gesellschaftszweck stehen oder welche zur Erreichung und Förderung des Gesellschaftszweckes dienlich sein können.

**Art. 5.** Die Gesellschaft ist für eine unbegrenzte Dauer gegründet.**Titel II. Gesellschaftskapital, Anteile****Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (€ 12.500,-), aufgeteilt in einhundert (100) Anteile, mit einem Nominalwert von je ein hundert fünfundzwanzig Euro (€ 125,-), welche wie folgt übernommen werden:

1.- Herr Ralph Simmer, vorbenannt, fünfundneunzig Anteile .....	95
2.- Herr Günther Langer, vorbenannt, fünf Anteile .....	5
Total: einhundert Anteile .....	100

Alle Anteile wurden voll eingezahlt, so dass der Betrag von zwölftausendfünfhundert Euro (€ 12.500,-) der Gesellschaft von heute an zur Verfügung steht, wie dies dem unterzeichneten Notar ausdrücklich nachgewiesen wurde.

**Art. 7.** Die Anteile sind zwischen den Gesellschaftern frei übertragbar. Das Abtreten von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter bedarf der Genehmigung der anderen Gesellschafter.

Die Übertragungen sind der Gesellschaft und Dritten gegenüber erst rechtswirksam, nachdem sie gemäss Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches der Gesellschaft zugestellt, oder von ihr in einer notariellen Urkunde angenommen worden sind.

**Titel III. Verwaltung und Vertretung****Art. 8.** Solange die Zahl der Gesellschafter fünfundzwanzig (25) nicht übersteigt, steht es dem Geschäftsführer frei, die Gesellschafter in Generalversammlungen zu vereinigen. Falls keine Versammlung abgehalten wird, erhält jeder Gesellschafter den genau festgelegten Text der zu treffenden Beschlüsse und gibt seine Stimme schriftlich ab.

Eine Entscheidung wird nur dann gültig getroffen, wenn sie von Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Kapitals vertreten, angenommen wird. Ist diese Zahl in einer ersten Versammlung oder schriftlichen Befragung nicht erreicht worden, so werden die Gesellschafter ein zweites Mal durch Einschreibebrief zusammengerufen oder befragt und die Entscheidungen werden nach der Mehrheit der abgegebenen Stimmen getroffen, welches auch der Teil des vertretenen Kapitals sein mag.

Jeder Gesellschafter ist stimmberechtigt welches auch immer die Anzahl seiner Anteile ist. Jeder Anteil gibt Anrecht auf eine Stimme. Jeder Gesellschafter kann sich rechtmässig bei der Gesellschafterversammlung auf Grund einer Sondervollmacht vertreten lassen.

**Art. 9.** Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Teilhaber der Gesellschaft sein müssen.

Die Ernennung der Geschäftsführer erfolgt durch die Generalversammlung, welche ihre Befugnisse und die Dauer ihrer Mandate festlegt.

**Art. 10.** Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.**Art. 11.** Über die Geschäfte der Gesellschaft wird nach handelsüblichem Brauch Buch geführt.

Am Ende eines jeden Geschäftsjahres werden durch die Geschäftsführung ein Inventar, eine Bilanz und eine Gewinn- und Verlustrechnung aufgestellt.

Der Kreditsaldo der Bilanz wird nach Abzug aller Kosten sowie des Beitrages zur gesetzlichen Reserve der Generalversammlung der Gesellschafter zur Verfügung gestellt.

**Art. 12.** Durch den Tod eines Gesellschafters erlischt die Gesellschaft nicht, sondern wird mit den Erben des Verstorbenen weitergeführt.

#### **Titel IV. Auflösung und Liquidation**

**Art. 13.** Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere von der Generalversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen durchgeführt.

Die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

**Art. 14.** Für sämtliche nicht vorgesehenen Punkte gilt das Gesetz vom 18. September 1933 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung, sowie das Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und deren Abänderungen.

#### *Übergangsbestimmung*

Das erste Geschäftsjahr beginnt jedoch am Tage der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2004.

#### *Kosten*

Die Kosten, welche der Gesellschaft zum Anlass ihrer Gründung entstehen, werden abgeschätzt auf den Betrag von ungefähr achthundertfünfzig Euro (€ 850,-).

#### *Erklärung*

Die Komparenten erklären seitens des unterfertigten Notars Kenntnis erhalten zu haben, dass die Gesellschaft erst nach Erhalt der nötigen Ermächtigungen ihre Aktivitäten aufnehmen kann.

#### *Generalversammlung*

Alsdann sind die Gesellschafter, welche das gesamte Gesellschaftskapital vertreten, in einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten, und haben einstimmig und laut entsprechender Tagesordnung nachfolgende Beschlüsse gefasst:

- a) zum Geschäftsführer der Gesellschaft wird für eine unbestimmte Dauer ernannt: Herr Ralph Simmer, vorbenannt.
- b) Der Geschäftsführer kann die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift rechtsgültig verpflichten.
- c) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-6468 Echternach, Zone Industrielle.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Echternach, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: R. Simmer, G. Langer, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 12 janvier 2004, vol. 356, fol. 49, case 11. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur (signé):* Miny.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 15. Januar 2004.

H. Beck.

(900347.3/201/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 janvier 2004.

#### **BETA RE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 25.361.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 3 novembre 2003*

*à 11.30 heures au siège social*

1) L'Assemblée prend note de la démission de Mr Paul Kearney avec effet au 29 juillet 2003.

L'Assemblée remercie Mr Paul Kearney pour sa participation active au sein de la société.

2) L'Assemblée nomme Mr Bernhard Schlupe comme Administrateur de la société en remplacement de Mr Paul Kearney avec effet au 29 juillet 2003 et jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2004.

3) L'Assemblée décide de confirmer le Conseil d'Administration suivant:

Mr Bernhard Schlupe, Administrateur,

Mr John Vlahoplus, Administrateur,

Mr Bruno Durieux, Administrateur.

Leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004 délibérant sur les comptes annuels de 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication et réquisition

B. Durieux / J. Vlahoplus

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05061. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* D. Hartmann.

(007063.3/253/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

**LISE PROMOTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3316 Bergem, 22, rue Basse.

R. C. Luxembourg B 98.390.

## STATUTS

L'an deux mille quatre, le treize janvier.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

Monsieur Pierre Lisé, entrepreneur, né à Mondorf-les-Bains, le 2 février 1948, demeurant à L-3316 Bergem, 22, rue Basse.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle, qu'il déclare constituer.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de LISE PROMOTIONS, S.à r.l.**Art. 2.** La société a pour objet l'achat et la vente d'immeubles ainsi que toutes sortes de promotions immobilières. Elle pourra faire toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement en tout ou en partie à son objet ou qui pourraient en faciliter la réalisation et le développement.**Art. 3.** Le siège de la société est établi à Bergem.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Luxembourg par simple décision de l'associé ou des associés, selon le cas.

**Art. 4.** Le capital social est fixé à vingt-cinq mille Euros (€ 25.000,-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de deux cent cinquante Euros (€ 250,-) chacune.**Art. 5.** La durée de la société est indéterminée.**Art. 6.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, nommés par l'unique associé ou les associés qui termineront leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions. Ils sont rééligibles et révocables ad nutum et à tout moment.**Art. 7.** La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction ou la faillite de l'unique ou d'un associé.**Art. 8.** Lorsque la société comporte plus d'un associé, les parts sociales sont librement cessibles entre associés, la cession entre vifs tant à titre gratuit qu'à titre onéreux à un non-associé ne pourra se faire que de l'assentiment de tous les associés.

La transmission pour cause de mort, excepté aux héritiers réservataires et au conjoint survivant, requiert l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants qui ont en toute hypothèse un droit de préemption.

**Art. 9.** Un associé sortant ainsi que les héritiers ou ayants-droit et créanciers d'un associé ne peuvent sous aucun prétexte, requérir l'apposition des scellés sur les biens et papiers de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.**Art. 11.** En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le ou les gérants en exercice, à moins que l'associé unique ou l'assemblée générale des associés n'en décide autrement. Le résultat, actif de la liquidation, après apurement de l'intégralité du passif, sera transmis à l'associé unique ou sera réparti entre les propriétaires des parts sociales, au prorata du nombre de leurs parts.**Art. 12.** Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, il est référé aux dispositions légales.*Disposition transitoire*

Le premier exercice commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2004.

*Frais*

Le coût des frais, dépenses, charges et rémunérations sous quelque forme que ce soit, qui sont mis à charge de la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à mille deux cents Euros (€ 1.200,-).

*Souscription*

Le capital social a été souscrit comme suit:

Monsieur Pierre Lisé, prénommé, cent parts sociales ..... 100

Total: cent parts sociales ..... 100

Toutes les parts ont été libérées intégralement en espèces et en conséquence la somme de vingt-cinq mille Euros (€ 25.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

*Assemblée générale extraordinaire*

Les statuts de la société ainsi arrêtés, le comparant, unique associé de la société se considérant comme réunie en assemblée générale, a pris les résolutions suivantes:

I.- Est nommé gérant unique de la société:

Monsieur Pierre Lisé, entrepreneur, né à Mondorf-les-Bains, le 2 février 1948, demeurant à L-3316 Bergem, 22, rue Basse.

II.- La société est engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant.

III.- Le siège social de la société se trouve à: L-3316 Bergem, 22, rue Basse.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête de présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous Notaire le présent acte.

Signé: P. Lisé, F. Kessler.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, vol. 894 fol. 51 case 12. – Reçu 250 euros.

*Le Receveur (signé): M. Ries.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 20 janvier 2004.

F. Kessler.

(007840.3/219/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**DELTA RE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 34.075.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 3 novembre 2003 à 12.30 heures*

1) L'Assemblée prend note de la démission de Mr Paul Kearney avec effet au 29 juillet 2003.

L'Assemblée remercie Mr Paul Kearney pour sa participation active au sein de la société.

2) L'Assemblée nomme Mr Bernhard Schlupe comme Administrateur de la société en remplacement de Mr Paul Kearney avec effet au 29 juillet 2003 et jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2004.

3) L'Assemblée décide de confirmer le Conseil d'Administration suivant:

Mr Bernhard Schlupe, Administrateur,

Mr John Vlahoplus, Administrateur,

Mr Bruno Durieux, Administrateur.

Leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004 délibérant sur les comptes annuels de 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication et réquisition

B. Durieux / J. Vlahoplus

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05064. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(007068.3/253/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**CONIL LUXEMBOURG, Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 53.138.

**DISSOLUTION**

*Assemblée Générale Ordinaires des Actionnaires*

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la société CONIL LUXEMBOURG (en liquidation) tenue au siège social en date du 17 novembre 2003 que les actionnaires, à l'unanimité des voix, après avoir entendu le rapport du commissaire, ont pris les résolutions suivantes:

1) Décharge au liquidateur et au Commissaire à la liquidation.

2) Clôture de la liquidation.

3) Désignation de ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg comme étant l'endroit où seront conservés les livres et les documents sociaux pendant cinq ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

*Liquidateur*

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05053. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(007122.3/683/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---